





OÙ TROUVER LA PPSO ?

- Le site allo-ortho.com est disponible pour tous sur internet et pour tout le monde.
 - La régulation (téléphonique) et l'orientation des demandes sont accessibles en Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Martinique, Normandie, Provence-Alpes-Côte d'azur, Occitanie et Île-de-France.
- 
- 

POUR QUI ?

- Pour les usagers : répondre à la question "ai-je besoin d'un orthophoniste ?" et faciliter la recherche d'un-e orthophoniste.
- Pour les orthophonistes : prévenir la santé des orthophonistes en facilitant la gestion des demandes et l'organisation et fluidifiant l'accès vers les soins orthophoniques.



PPSO

Plateforme Prévention
Soins Orthophonie

**Organiser la réponse
aux demandes de soins
en orthophonie**



LA PPSO, C'EST OFFERT

- Le dispositif est gratuit pour les orthophonistes comme pour les usagers.
- Le site allo-ortho.com est financé par les membres de l'association PPSO.
- L'appel de prévention et l'orientation des demandes sont financés par les Agences Régionales de Santé (ARS) des régions bénéficiant du dispositif grâce à un contrat signé avec les Unions régionales des professionnels de santé (URPS-orthophonistes).

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association réunissant la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), les syndicats régionaux, les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS orthophonistes) et les associations de prévention en orthophonie.

COMMENT ?

1- Informer et prévenir : allo-ortho.com

Site internet créé pour faire le lien entre les familles, les aidants, les patients et les orthophonistes.

allo-ortho.com :

- répond aux questions les plus fréquentes du grand public,
- accompagne enfants et adultes en difficulté grâce à des conseils,
- guide les usagers dans les démarches nécessaires auprès des professionnels.

2- Réguler les demandes

Les usagers qui le souhaitent, sont mis en relation avec des orthophonistes régulateurs qui peuvent :

- répondre à leurs questions,
- donner des conseils de prévention,
- évaluer si la demande correspond à un besoin d'orthophonie, à une urgence éventuelle, ou si d'autres professionnels doivent être contactés,
- obtenir des conseils de prévention et des réponses aux questions que je me pose avant d'avoir un RDV chez l'orthophoniste.

3- Orienter les demandes

Proposition d'adressage vers les orthophonistes les plus proches pour les usagers qui en ont besoin via une solution de géolocalisation et de liste d'attente commune régionale.



allo
ortho

PPSO

Plateforme Prévention
Soins Orthophonie

